



*Association pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux*

*Direction  
p.a. Centre Social Régional  
Av. de Villardin 2  
Case postale 111  
1009 Pully  
Tél. : 021/557 84 00  
Mail: [csr.pully.info@aras.vd.ch](mailto:csr.pully.info@aras.vd.ch)  
Site internet: [www.arasoronlavaux.ch](http://www.arasoronlavaux.ch)*

**Aux délégués des communes  
membres de la RAS**

Pully, le 16 mai 2022

**Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'association régionale  
RAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le :

***mardi 14 juin 2022 à 18h30  
à la Salle de conférences de Savigny (entrée à côté de la poste)***

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Bienvenue, salutations, assermentations éventuelles
- 2) Contrôle des présences et des droits de vote
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 novembre 2021 à Carrouge (annexe) et adoption
- 4) Préavis n° 1 - 2022 « Modification des statuts de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux » (annexe) et rapport de la Commission de gestion
- 5) Approbation du préavis n° 1 - 2022
- 6) Comptes 2021 et rapport d'activité 2021 de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux (CSR et AAS) (annexes) et rapports de la Commission de gestion
- 7) Approbation des comptes 2021 et du rapport d'activité 2021 (CSR et AAS)
- 8) Election du Président du Conseil intercommunal
- 9) Communications diverses (Comité de direction, Direction)
- 10) Divers et propositions individuelles

Tel que mentionné ci-dessus, les documents figurent en annexe. Toutefois, vous pouvez également les trouver sur notre site internet [www.arasoronlavaux.ch](http://www.arasoronlavaux.ch), rubrique ARAS / Conseil intercommunal / Nom d'utilisateur : CommuneRAS / Mot de passe : Conseil2022. Nous demeurons à votre disposition si vous avez des interrogations à ce sujet.

La présence du délégué est impérative. En cas d'indisponibilité, le suppléant doit représenter la commune. Un autre représentant peut également être désigné. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer la présence (ou non) de l'un de vos représentants.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

La Présidente :



Sandrine Rainotte



La Secrétaire :



Danièle Chevalley

**Annexes : - ment.**

- rapports de la Commission de gestion sur les budgets 2022 du CSR et des AAS
- document de présentation du directeur lors de l'AG du 2 novembre 2021

**Copie pour convocation :** M. Daniel Flotron, Préfet du district de Lavaux et Oron  
M. Fabrice Ghelfi, Directeur général de la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) de l'Etat de Vaud  
Comité de direction